

Anniversaire des **80 ANS** DE LA **LIBÉRATION** de la **FRANCE**
à LIMOGES et COUZEIX du 15 au 18 août 2024

Rappelez-vous l'été 1944

FICHE D'INSCRIPTION

Un exemplaire par participant, complétée et signée recto-verso,
à remettre aux organisateurs ou à renvoyer par mail : rappelezvous1944@gmail.com

Nom : Prénom :

Tél. : E-mail :

Date d'arrivée :/08/24 Date de départ :/08/24

Etes-vous membre d'une association ? OUI : laquelle : NON

Type de véhicule : (Nombre de places assises pour les défilés :)

Tenue portée : Vous aurez une tente un stand
autre :

Armement sur véhicule :

Arme neutralisée (N° :) Quasi arme

Armement porté :

Arme neutralisée (N° :) Quasi arme

Merci de nous préciser si vous serez accompagné d'un ou de plusieurs mineurs durant cette manifestation
IMPORTANT : ce ou ces derniers seront sous votre responsabilité.

Nom : Prénom : Tél. : Age :

Nom : Prénom : Tél. : Age :

REPAS

Nombre de repas :

**A réserver et payer par chèque
à l'inscription (chèque à l'ordre de
«Jadis Animations Historiques»)**

Chaque repas sera composé d'une entrée,
d'un plat et d'un dessert

Le prix «participant» sera de **5 euros** (boisson non comprise)

(Pour info : prix repas 10 euros → 5 euros pris en charge par l'organisation
→ 5 euros payés par le participant)

Afin d'harmoniser le campement dans les meilleures conditions ainsi que la crédibilité de la manifestation
nous n'accepterons que des **véhicules antérieurs à 1945** (une exception sera faite pour la jeep M201 aux couleurs alliées).

Dans le cadre de la législation sur l'armement, **seules les armes neutralisées aux normes ainsi que les quasi-armes
de type DENIX seront autorisées** lors de cette manifestation sur le site du Mas de l'Age. Le port d'armes neutralisées,
ou quasi-armes, ou armes blanches, est strictement interdit hors du camp du Mas de l'Age (à l'exception des armes
montées sur les véhicules).

Nous demandons également une **tenue homogène
pour les participants : Armée Française (39/45), Maquis et
troupes alliées.**

Signature :

**Merci de remplir la fiche droit à l'image
au verso** →

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e) : **Nom et prénom** :

Demeurant :

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image,
j'autorise l'Association «**Jadis Animations Historiques**»
dont le siège est situé à La Valade - 19410 VIGEOIS
et ses prestataires techniques à réaliser des prises de vue photographiques,
des vidéos ou des captations numériques lors de l'événement
«**Rappelez-Vous l'Eté 44**» qui aura lieu **du 15 au 18 août 2024 à Limoges et Couzeix.**

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la structure
sous toute forme et tous supports, pour un territoire illimité, sans limitation de durée,
intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports numériques, exposition,
publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux...

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation
des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation,
et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente,
dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération
pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif
relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse
de juridiction aux tribunaux français.

Fait à , **le**

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Nota bene : Les organisateurs reviendront vers vous avant la manifestation afin de vous expliquer en détail l'organisation,
les moyens mis à disposition pour votre venue.

Concernant les associations présentes et le matériel exposé nous vous demanderons une liste détaillée des armes neutralisées.

Certaines données figurant sur cette fiche sont (peut-être) amenées à évoluer... nous ne manquerons pas de vous tenir informé.